

20 23

RAPPORT DE GESTION



IMPRESSUM

Éditeur

Police Nyon Région
Route de Divonne 68
1260 Nyon
www.police-nyon-region.ch
Tél. 022 799 17 17

Édition et conception graphique

Secrétariat général PNR

Photos

PNR
Michel Perret
Céline Egger/celynek

Impression

L'imprimerie, Nyon

Tirage

130 exemplaires

© PNR, avril 2024

RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2023

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-président,
Mesdames les Conseillères intercommunales,
Messieurs les Conseillers intercommunaux,

Conformément à l'article 125b de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 92 du Règlement du Conseil intercommunal du 10 juin 2016, le Comité de direction (CoDir) a l'honneur de vous soumettre, ci-après, son rapport de gestion pour l'année 2023.

À l'instar du rapport de gestion de l'année passée, il présente des statistiques afférentes aux interventions et activités de la Police Nyon Région (PNR) sur le territoire de chacune des trois communes membres. Quant aux conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2023, elles figurent en dernière page du présent rapport.



SURMONTER LES DÉFIS POUR UN AVENIR SÉCURISÉ

L'année 2023 a été une période de transformation et de défis pour la PNR. Alors que l'achèvement du nouveau Centre de Polices (CdP) a été célébré, des contraintes significatives en termes d'effectifs sont également apparues. Malgré ces obstacles, le CoDir note avec satisfaction que la PNR a réussi à maintenir ses activités opérationnelles et à relever ces nouveaux défis avec résilience et détermination.

La construction et l'installation dans le nouveau CdP ont constitué un jalon majeur. Ce projet, débuté en 2016, est maintenant une réalité tangible qui renforce la capacité du corps de police à servir et à protéger la communauté. Le déménagement vers ce nouvel emplacement n'a pas été sans son lot de défis logistiques, mais grâce à une planification minutieuse et à la collaboration de l'ensemble du personnel, la PNR a réussi à pleinement prendre possession de ses nouveaux locaux.

Ce déménagement s'est déroulé parallèlement à une période de difficultés en matière de ressources humaines. La nécessité de renforcer les effectifs s'est fait sentir de manière pressante, ce qui a entraîné des ajustements dans les pratiques organisationnelles et opérationnelles. Malgré ces défis, les engagements en matière de sécurité publique ont été maintenus, assurant également la protection de la population lors de divers événements et manifestations, ainsi que la mise en œuvre de campagnes de prévention.

Alors que cette page se tourne, le CoDir regarde vers l'avenir, fier des réalisations de la PNR en 2023. Il est clair que de nouveaux défis s'annoncent, mais la PNR est confiante en sa capacité à les relever. La question de l'attrait du métier de policier et de l'adaptation aux évolutions sociétales reste au centre des préoccupations. Il faudra poursuivre l'activité formatrice, s'agissant notamment des aspirantes et aspirants de police, et continuer à travailler sur des initiatives visant à rendre la profession plus attractive et inclusive, tout en restant fidèle aux principes fondamentaux de protection et de service à la communauté.

À l'instar des années précédentes, le CoDir ne saurait conclure son propos sans témoigner sa gratitude à ses communes membres et à ses partenaires du Canton, ainsi que de la région yonnaise. Sans ses membres et partenaires, qu'ils en soient conscients, l'action de la PNR serait grandement préteritée.

De plus, le CoDir, profondément reconnaissant, adresse ses sincères remerciements aux autorités et services de la Ville de Nyon qui ont œuvré sans relâche à la construction du CdP, inauguré le 31 août 2023.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces lignes et vous souhaitons une agréable lecture de ce rapport de gestion 2023.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION



La Présidente
R. Faraut



Le Secrétaire général a.i
I. Ramel

GLOSSAIRE

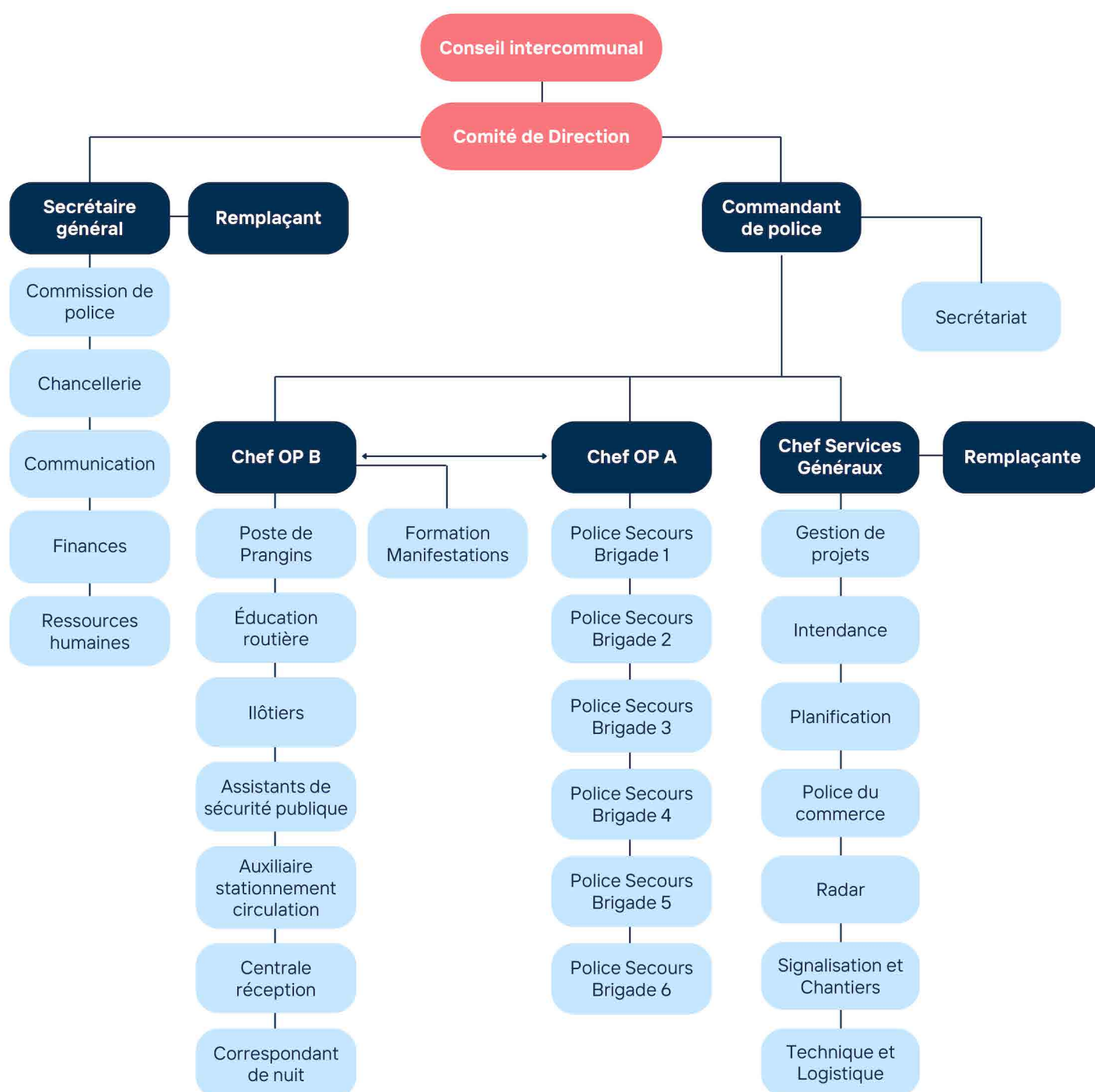
AO	Amende d'ordre
CCS	Conseil cantonal de sécurité
Cdt	Commandant
CdP	Centre de Polices
CDPV	Conférence des Directeur·trice·s des Polices communales vaudoises
CoDir	Comité de direction
DGIP	Direction générale des immeubles et du patrimoine
EPT	Équivalent plein-temps
LAVI	Loi fédérale sur l'aide aux victimes
LEI	Loi sur les étrangers et l'intégration
LOPV	Loi sur l'organisation policière vaudoise
NStCM	Chemin de fer Nyon – St-Cergue – Morez SA
OPV	Organisation policière vaudoise
PCV	Police cantonale vaudoise
PeF	Policier en formation
PNR	Police Nyon Région
PolCom	Polices (inter-)communales
RGP	Règlement général de police
RIGP	Règlement intercommunal général de police
SDIS	Service de Défense contre l'Incendie et de Secours
TPN	Transports publics de la région nyonnaise SA
TPO	Police des transports CFF
TruCAM®	Pistolet-radar à longue portée

02	—————○	Éditorial du Comité de Direction
03	—————○	Glossaire
05	—————○	Effectifs de la Police Nyon Région et organigramme structurel
06 - 08	—————○	Activités institutionnelles Comité de Direction Décisions du Comité de Direction Conseil intercommunal Décisions du Conseil intercommunal
10 - 17	—————○	Activités opérationnelles Perspectives 2024 : Le mot du Commandant Police Secours - La semaine en or Centre de Polices : une mixité inédite Les véhicules de la PNR s'électrifient
18 - 24	—————○	Activités administratives Déménagement : une communication transparente pour une population informée Ressources humaines : arrivées, départs, jubilaires 2023 Évolutions sociétales et nouveaux défis des ressources humaines Le nouveau Centre de Polices : de la remise des clés à l'appropriation des lieux
25 - 33	—————○	Données chiffrées Interventions par commune en 2023 Tendances sur trois ans (2021 - 2023) Radar Unité Prévention et proximité Naturalisations Chancellerie Commission de police Divers
34	—————○	Conclusions

EFFECTIFS DE LA POLICE NYON RÉGION ET ORGANIGRAMME STRUCTUREL

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la PNR était de 81 collaboratrices et collaborateurs comprenant quatre officiers, 52 policières et policiers, six aspirantes et aspirants en formation à l'Académie de police, quatre assistantes et assistants de sécurité publique et 15 personnels civils.

La conduite organisationnelle et opérationnelle de la PNR est assurée par une direction bicéphale, à savoir le Commandant de police et le Secrétaire général, lesquels se répartissent les tâches opérationnelles et institutionnelles selon l'organigramme ci-dessous.



ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

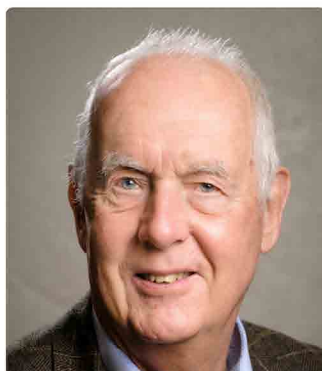
COMITÉ DE DIRECTION

Le CoDir constitue l'organe exécutif de l'Association et est fondé sur les articles 19 et suivants des Statuts de l'Association de communes « Police de la Région de Nyon ». Composé de la conseillère et des conseillers municipaux en charge de la sécurité publique dans chacune des trois communes membres, il exerce toutes les tâches qui ne sont pas attribuées à un autre organe de l'Association.

Le CoDir a été désigné par le Conseil intercommunal et a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2021, pour la législature actuelle (2021-2026).



Roxane Faraut
Nyon
Présidente



Robert Middleton
Crans
Vice-président



Igor Diakoff
Prangins
Membre

DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Durant l'année, le CoDir a formellement pris 65 décisions et a représenté la PNR dans de nombreuses séances de travail. Sa Présidente est également membre du Comité de la Conférence des directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV), lequel se réunit régulièrement pour traiter des questions posées par la police coordonnée vaudoise.

En 2023, outre les préavis de bouclage des comptes et de validation du rapport de gestion 2022, ainsi que le préavis du budget 2024, un crédit complémentaire a été sollicité par le CoDir au Conseil intercommunal. L'objet de ce préavis concernait la poursuite de l'effort de formation de nouveaux aspirantes et aspirants de police, dans une proportion inédite, et tel qu'entamé en 2022 avec l'engagement de six aspirantes et aspirants. Ainsi, en 2023, et grâce à l'aval du Conseil intercommunal, ce ne sont pas moins de neuf aspirantes et aspirants de police qui ont débuté leur formation en septembre 2023. Dans le détail, ce préavis couvrait le financement de la formation de six aspirantes et aspirants, alors que le budget de fonctionnement 2023 permettait le financement et la formation de trois aspirantes et aspirants de police.

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal constitue l'organe délibérant et est fondé sur les articles 10 et suivants des Statuts de la PNR. Composé de déléguées et délégués de chacun des Conseils communaux des trois communes membres de l'Association, il compte 22 membres au 31 décembre 2023.

Membres du Conseil intercommunal

1. AUBERSON Jacques	Prangins	Président
2. GAUTHIER-JACQUES Yves	Nyon	Vice-président
3. ALBERTI Marina	Nyon	Commission de gestion
4. BÖHLER Patrick	Crans	
5. BOSSERT Henri*	Crans	
6. BRAUNWALDER Alex	Nyon	
7. DE BOURBON PARME Louis	Prangins	Commission de gestion
8. DISERENS Marius	Nyon	
9. DUSZEWSKA Jolanta	Prangins	Commission des équipements
10. FEDERAU Alexander	Nyon	
11. GENNAI Ilithyia	Nyon	
12. KOHLER Olivier	Crans	
13. PÉGADA Jean-Emmanuel	Prangins	Scrutateur
14. PITTET Marc	Prangins	
15. POMMAZ Quentin	Crans	Commission de gestion
16. SAUERLAENDER Michael	Nyon	
17. SEGUY Alexia	Nyon	
18. SOLDINI Sacha	Nyon	
19. ULDRY Doris	Nyon	
20. VUADENS Sacha	Nyon	
21. VUAGNIAUX Christine	Nyon	
22. VUILLE Jean-Pierre	Nyon	Commission des équipements

*Désigné fin 2023, sera assermenté en 2024

Secrétaire et secrétaire suppléant

sans droit de vote

BOURQUI Raphaël
SÜESS Gothard

Secrétaire
Secrétaire suppléant

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

DÉCISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Première séance ordinaire - 3 mai 2023 à Crans

Rapports des commissions :

- Préavis n° 01/2023 présentant les comptes 2022 : accepté par 15 voix contre 2 refus ;
- Préavis n° 02/2023 présentant la gestion 2022 : accepté par 17 voix, à l'unanimité ;
- Préavis n° 03/2023 demandant un crédit complémentaire de CHF 438'000.- pour le financement de la formation de six aspirantes et aspirants de police supplémentaires : accepté par 15 voix contre deux refus.

Deuxième séance ordinaire - 20 septembre 2023 au CdP à Nyon

Rapports de la commission :

- Préavis n° 04/2023 présentant le budget 2024 : accepté par 20 voix à l'unanimité.





PERSPECTIVES 2024 : MOT DU COMMANDANT

2023 fut une année très particulière au cours de laquelle la PNR a dans le même temps connu un développement logistique hors norme tout en devant affronter une phase cruciale en termes d'effectif.

Ainsi, le projet de construction du nouveau CdP, qui s'est initié dans ses premières réflexions en 2016, s'est ancré dans la réalité de la PNR qui a pu l'investir en juin 2023. Ce déménagement a fait l'objet d'une rigoureuse organisation qui n'a pas été sans impacter la planification organisationnelle et, par effet de cascade, la gestion des missions que se doit d'assurer la PNR. Il sied de préciser que dans le même temps, les difficultés de disposer de ressources policières devenaient criantes, forçant la Direction à une conduite très agile de ses effectifs. Cela avait pour conséquence de devoir trouver des possibilités de soutien à l'interne en s'appuyant, indistinctement des grades et/ou des fonctions, sur toutes les personnes uniformées en capacité de pouvoir agir sur le terrain. Des mesures palliatives telles que la suspension provisoire de certains types de formations, ont également été nécessaires.

Néanmoins, tout ceci a pu se réaliser sans que les champs missionnels de la PNR ne soient diminués. Ainsi, nous avons pu assurer les encadrements des diverses manifestations, qu'elles soient sportives ou de divertissement, ainsi que les campagnes de prévention menées conjointement à l'échelon cantonal.

À ce titre, je souhaite instamment remercier chacune et chacun, et ce, à tous les échelons de notre entité, pour l'investissement individuel qui nous permet à ce jour d'en relever un bilan positif. Également positif, car les mesures envisagées par la Direction, et validées par le CoDir, ont enfin concrètement porté leurs premiers effets, à savoir l'intégration dans nos rangs de la première volée de six aspirantes et aspirants.

La qualité du recrutement, respectivement la sélection rigoureuse des personnes retenues, a apporté de solides solutions. Ces collaboratrices et collaborateurs ont ainsi pu ajouter, dans un délai relativement court, leur pierre à l'édifice. S'agissant précisément des mesures d'encadrement dévolues à ces PeF (policiers/policières en formation), l'investissement des formateurs a permis d'être rapidement en mesure de s'appuyer opérationnellement sur ces nouvelles ressources. Ceci a eu pour première conséquence de sursoir aux mesures d'urgence de renforts.

Dans le dernier trimestre de l'année, le bénéfice de ces nouvelles ressources a permis au personnel de mieux prendre la mesure des changements opérés durant l'année. L'intégration du CdP qui, par l'usage s'avère en totale adéquation avec nos activités de police, est une réelle chance que l'entier du personnel apprécie pleinement.

À cela s'ajoute également l'intégration des services de la Police cantonale (Gendarmerie et Police de sûreté) qui auparavant étaient regroupés dans le poste des Tattes d'Oie, à Nyon. Ceci offre aux citoyennes et citoyens de pouvoir disposer de l'entier des services de police en se déplaçant sur un seul site, ce d'autant plus que l'accessibilité de ce dernier a été grandement optimisée, disposant d'une salle d'attente ou encore de places de stationnement au droit du poste.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Enfin, pour accompagner la population dans cette transition, une antenne provisoire a été installée sur la place du Château, à Nyon. Cette dernière offrait ainsi un point de contact et de conseils pour les habitantes et habitants. Sa mise en œuvre, ainsi que les campagnes de communication déployées sur divers médias, ont permis à l'ensemble des citoyennes et citoyens de rapidement s'approprier le CdP comme point nodal en termes de sécurité.

À l'évidence, une année extrêmement complexe sur nombre de plans, sur lesquels la PNR a su faire montre de ses compétences ainsi que de ses capacités d'adaptation, comme d'optimisation. Grâce à une véritable passion professionnelle partagée par l'ensemble de notre personnel, nous avons su relever tous les défis et pour cela, je le répète avec insistance, je salue l'engagement sans faille de toutes et tous. C'est un honneur que de pouvoir œuvrer avec des collaboratrices et collaborateurs d'une telle qualité tout en s'articulant au sein d'un bâtiment aussi abouti.

Et l'avenir ?

En 2024, la PNR souffle ses dix bougies, toutefois, cela ne saurait être le moment de se reposer sur ses acquis.

Le défi de l'attractivité de notre métier et, à plus fine échelle, de notre Corps de police reste également un des volets sur lequel nombre de réflexions doivent se poursuivre. Cela regroupe un large spectre de pistes à explorer telles que le télétravail, le temps partiel, le partage de poste, le maintien du personnel expérimenté dans le terrain ou encore de l'adaptabilité pour pallier aux difficultés des horaires en tournus, pour n'en citer que les principaux.

En sus de ces enjeux sociétaux internes, il convient d'ajouter ceux qui questionnent notre monde actuel, instillant la permanente nécessité de toujours se projeter dans une modernisation de l'ensemble de nos processus, de nos modes d'appréhension comme de résolutions des problématiques pour s'assurer de toujours être dans une claire efficience. Cette vérité s'applique à nombre de sujets tout en relevant que les plus prégnants sont liés aux notions de harcèlement général, de rue ou encore de l'accueil et du soutien aux victimes.

De nombreuses dimensions qui se doivent de trouver des compléments de réponses et avec lesquelles notre corporation ne cesse d'évoluer, car c'est bien là le cœur de notre métier et de nos actions, avec toujours comme principal objectif, notre population qui nous fait confiance.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

POLICE SECOURS - SEMAINE D'OR

Récit non-exhaustif d'une semaine au sein de l'Unité Police Secours ponctuée de nombreuses interventions :

21 octobre 2023 | 13h00

Nyon

Des résidents signalent qu'un jeune couple erre autour de leur propriété. La patrouille les interpelle et demande la raison de leur présence dans ce domaine privé. Les suspects prétendent chercher des amis, mais s'être trompés d'adresse. Pas convaincus, les policiers les conduisent au poste pour un relevé d'empreintes. Tous deux sont défavorablement connus pour des cambriolages et vols divers. Ils sont suspectés d'avoir participé à des cas encore irrésolus. La Police cantonale les prend en charge pour la suite de l'enquête.

22 octobre 2023 | 23h45

Nyon

La centrale de la PNR est alarmée pour un incendie dans un parking souterrain d'immeuble. Un fort dégagement de fumée se produit. Les pompiers, rapidement sur place, parviennent à éteindre le sinistre qui a débuté dans un container métallique. La Police cantonale est dépêchée sur les lieux pour enquêter, car il est fort probable que le feu soit d'origine intentionnelle. Un peu plus tard, à proximité, un autre incendie se déclenche dans une caisse en bois remplie de jouets déposée contre la façade d'un établissement scolaire. Les flammes sont déjà hautes et la patrouille de la PNR prend les premières mesures avec un extincteur de voiture en attendant l'arrivée des pompiers, encore occupés sur le premier incendie. Les dommages sont importants et les vitres surchauffées ont volé en éclats. Tous les éléments sont préservés pour l'enquête judiciaire qui suivra. Grâce aux témoignages et indices, les auteurs présumés, tous mineurs, sont interpellés. Ils seront, par la suite, formellement identifiés et poursuivis.

24 octobre 2023 | 17h00

Nyon

La centrale PNR est informée que des individus suspects ont forcé un container de recyclage de vêtements et vident les sacs sur la voie publique. La patrouille interpelle une femme en train de trier les effets. Elle n'est pas coopérante et doit être conduite au poste. À noter que l'entreprise propriétaire du container à vêtements a été informée et a décidé de déposer plainte.

24 octobre 2023 | 22h45

Nyon

Le gérant d'un fitness informe qu'il a reçu une alarme d'intrusion dans l'établissement. Deux patrouilles sont immédiatement dépêchées sur les lieux et se placent stratégiquement pour empêcher toute fuite. En pénétrant dans les locaux, les policiers interpellent deux individus en train de fracturer des casiers de vestiaire. Même pris la main dans le sac, les auteurs nient et refusent de coopérer.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

De nombreuses images de vidéosurveillance les montrent en train de s'introduire dans la salle de sport à plusieurs reprises, ainsi que dans d'autres salles de fitness du même groupe. Ils sont placés en cellule et les plaintes sont enregistrées. Plusieurs délits ayant été commis à Genève, les deux auteurs ont d'abord été pris en charge par la Police cantonale genevoise. Par la suite, ils seront présentés en comparution immédiate dans le canton de Vaud.

25 octobre 2023 | 13h00

Nyon

Une patrouille remarque un véhicule suspect immatriculé au Portugal. Après une vérification dans les systèmes d'information « police », il apparaît que ledit véhicule est signalé et recherché. Il est intercepté et ses deux occupants sont conduits au poste. L'homme est multiples fois recherché pour des délits contre le patrimoine et la femme est sa complice. Ils sont pris en charge par la Police cantonale qui les conduira en zone carcérale.

27 octobre 2023 | 02h05

Crans

L'alarme d'une voiture se déclenche sur un parking public. Un voisin voit deux individus prendre la fuite à pied et fait appel à la police. Par chance, la brigade canine, qui était en service à proximité, est rapidement mise sur la piste d'un des fuyards. Une fois localisé, l'individu refuse d'obéir aux injonctions. Le chien est donc lâché et la patrouille parvient à immobiliser cet homme rapidement. Son comparse, qui s'était caché dans les bois, est également rattrapé par le canidé et peut être arrêté. Un troisième homme est découvert peu après. Ils sont conduits au poste pendant qu'une patrouille examine la voiture d'où provenait l'alarme. Les policiers constatent qu'une vitre a été brisée. Le contrôle des trois auteurs révèle qu'ils sont bien connus pour des faits similaires et deux d'entre eux font l'objet de mandats d'arrêt dans d'autres cantons. Leurs fouilles respectives révèlent qu'ils étaient équipés d'armes blanches. Ils seront conduits en zone carcérale avant leur transfert dans les cantons qui les recherchaient activement.

1^{er} novembre 2023 | 13h30

Crans

Une résidente avise qu'un jeune inconnu a sonné à sa porte. Méfiante, elle ne lui a pas ouvert et a regardé par sa fenêtre. Elle a alors aperçu trois autres individus qui avaient pénétré illicitement dans son jardin. Se sentant repérés, ils ont alors pris la fuite à bord d'une voiture immatriculée en France. Grâce à ces informations, un important dispositif est immédiatement mis en place pour retrouver ce véhicule et ses occupants. Une voiture de police croise celle des fuyards en direction de Coppet et fait immédiatement demi-tour pour la suivre. D'autres patrouilles se joignent à la poursuite. Le conducteur suspect circule à très grande vitesse et emprunte des voies à contresens. En montant sur un trottoir, le chauffard crève plusieurs pneus, mais continue néanmoins à rouler sur les jantes et à une vitesse très excessive. Après quelques centaines de mètres, un autre trottoir est fatal à la voiture. Les quatre occupants tentent de s'enfuir en courant. Trois sont rapidement rattrapés, tandis que le quatrième est retrouvé par un chien policier dans un bois environnant. Par chance, aucun accident ne s'est produit lors de la course-poursuite. Les auteurs sont pris en charge par la Police cantonale.

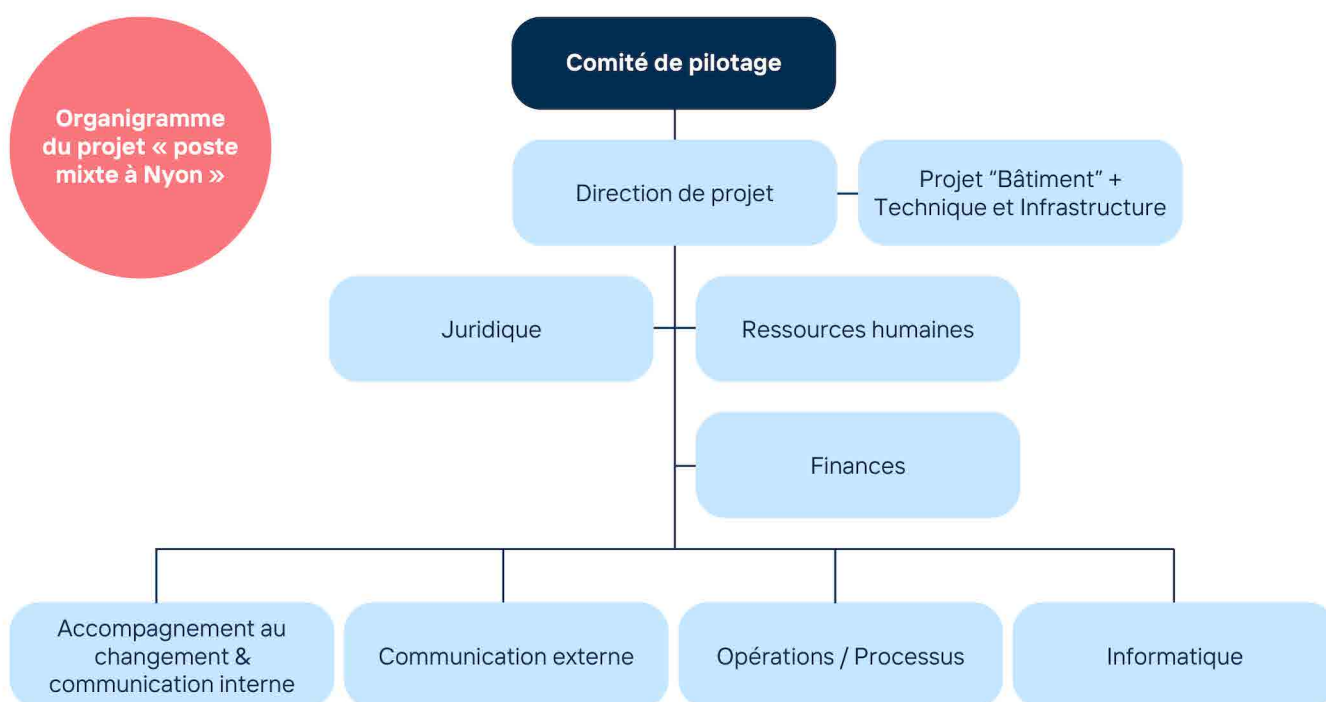
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

CENTRE DE POLICES : UNE MIXITÉ INÉDITE

Le nouveau CdP, opérationnel depuis juin 2023, réunit sous un même toit le personnel de la PNR, mais aussi des gendarmes et des collaboratrices et collaborateurs de la Police de sûreté. Il s'agit d'une situation inédite dans le canton depuis l'introduction, début 2012, de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV).

Durant la phase de projet de construction du nouveau CdP, la PNR a été approchée par la Police cantonale vaudoise (PCV), dont les locaux des Tattes d'Oie à Nyon nécessitaient une rénovation, afin de discuter des possibilités d'intégration de leurs services dans le nouveau bâtiment. Après diverses négociations, impliquant la PCV, la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), la PNR et la Ville de Nyon, une convention permettant l'intégration de la PCV dans le futur CdP a été signée. S'est alors présentée l'opportunité de définir un fonctionnement commun, avec pour objectif une efficacité accrue grâce notamment à certains processus menés en mixité. Les prérogatives propres à chaque corps de police devaient, quant à elles, être maintenues et respectées. Dans cette perspective, la PCV et la PNR ont affirmé leur volonté propre et commune d'aller au-delà d'un simple partage des locaux et de développer un véritable poste de police mixte. Le projet « poste mixte à Nyon » est né.

Rapidement, de nombreux défis ont été identifiés, parmi lesquels la construction d'une relation de partenariat dans la confiance et l'ouverture, la promotion du vivre-ensemble dans le respect des spécificités de chaque police, avec les contraintes et compétences de chacun, ainsi que la garantie d'une information interne transparente et régulière sur le projet. Pour atteindre les objectifs fixés, il est apparu nécessaire d'élaborer plus de 30 livrables dans un délai court : mesures d'accompagnement au changement, processus opérationnels, directives, communiqués internes et externes, affiches, formations, événements, documents divers, etc. Dans cette optique, une organisation de projet spécifique, composée exclusivement d'équipes mixtes PNR - PCV, a été mise en place.

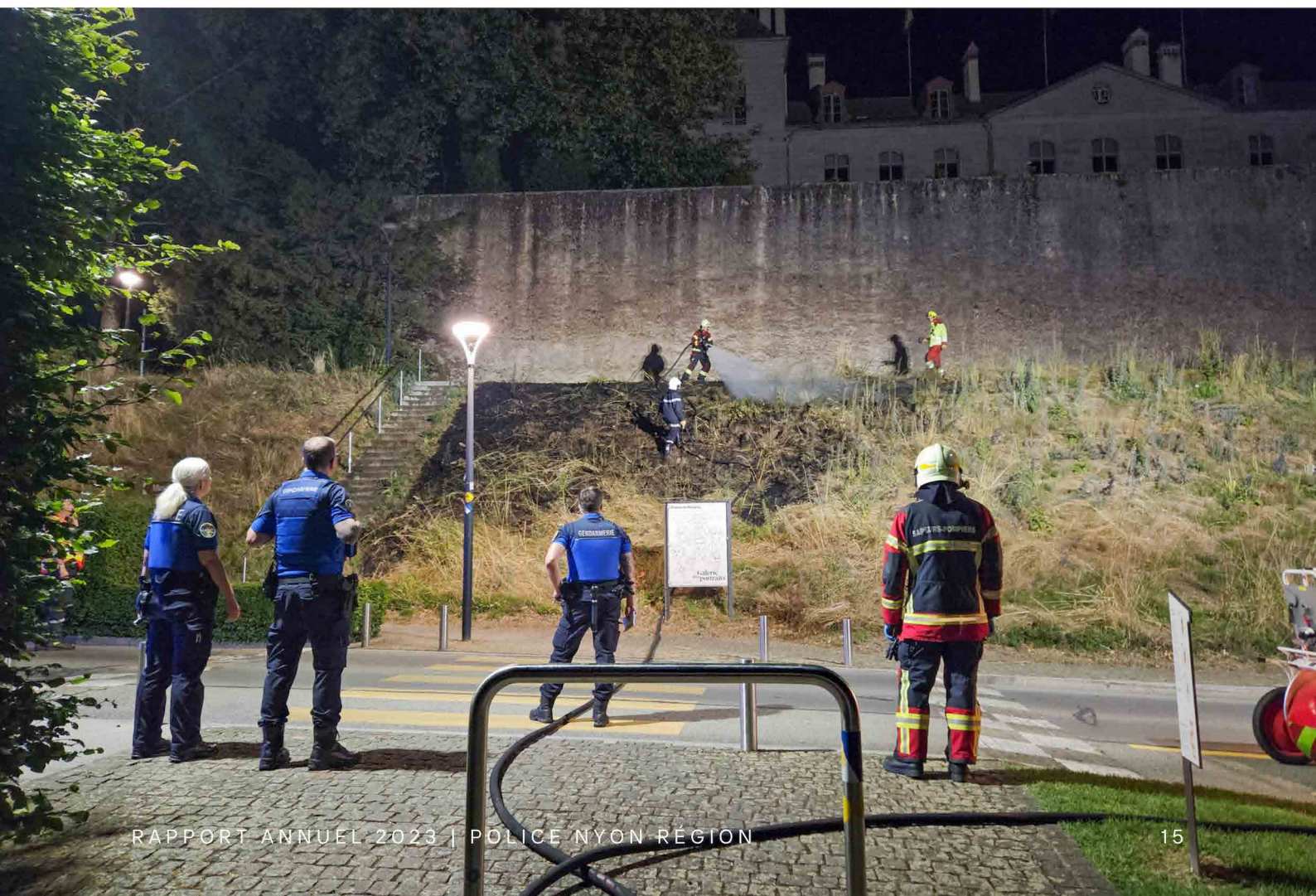


ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Dès le départ, les membres des groupes de travail se sont investis dans leurs tâches sans a priori, dans un esprit d'ouverture et de développement. Grâce aux efforts soutenus fournis par les équipes, les objectifs prioritaires – essentiels au démarrage de la cohabitation – ont été atteints dès l'emménagement dans les nouveaux locaux. La collaboration PNR – PCV a donc pu débuter immédiatement sous de bons auspices, permettant ainsi un gain notable en efficacité et en qualité de service.

Concrètement, à titre d'exemple, voici le cas d'un citoyen qui s'est présenté au CdP afin de signaler une disparition inquiétante. Le collaborateur de la PNR à la réception a directement pu faire appel aux bons interlocuteurs, soit un gendarme et un inspecteur de la Police de sûreté, tous deux déjà présents dans le bâtiment. Le citoyen a pu immédiatement être pris en charge par ces derniers et les mesures adéquates ont été déclenchées sur-le-champ, sans avoir besoin de solliciter des intermédiaires.

En parallèle, la cohésion entre les membres des diverses entités a vite pris et il est courant d'observer du personnel de la PNR et de la PCV partager la même table durant, les pauses à la cafétéria. Aujourd'hui, les divers groupes de travail impliqués dans ce projet sont toujours à l'œuvre et vont s'employer, durant toute ou une partie de l'année 2024, à améliorer la cohabitation et la collaboration.



ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

LES VÉHICULES DE LA PNR S'ÉLECTRIFIENT

À l'automne 2023, dans le cadre du renouvellement progressif de sa flotte, la PNR a fait l'acquisition de deux nouveaux véhicules, tous deux à propulsion 100% électrique. Si l'un est dévolu essentiellement à des missions de prévention et de proximité, le second est un véhicule d'intervention à part entière, au service de Police Secours.

Le CdP est équipé d'une installation photovoltaïque capable de produire approximativement le double de la consommation théorique du bâtiment. La question de la mise à profit de cette surproduction électrique s'est rapidement posée. En parallèle, un avis d'experts indépendants, sollicité par la CDPV/SOPV, mettait en évidence le fait que les véhicules électriques offrent de nos jours des performances suffisantes pour assurer des tâches d'intervention au sein des polices communales. Ce rapport menait à la conclusion que l'électrification progressive du parc était justifiable tant pour des raisons environnementales qu'économiques. C'est donc tout naturellement que la PNR a envisagé l'achat de deux automobiles électriques lorsque le remplacement de véhicules diesel, âgés d'environ dix ans, s'est imposé, conformément au plan de renouvellement de la flotte de la PNR.

Le nouveau bus de l'Unité prévention et proximité

L'Unité prévention et proximité de la PNR disposait jusqu'alors d'un véhicule utilitaire de grande taille, utilisé pour les déplacements du personnel, comme stand de prévention ou, ponctuellement, comme poste de police mobile. Datant de 2012, ce fourgon, stationné en permanence à l'extérieur, a vu sa livrée se détériorer fortement suite à son exposition aux intempéries. Son état n'était plus en conformité avec ce que l'on attend d'un corps de police moderne. De même, son aménagement intérieur ne correspondait plus aux besoins actuels. Par ailleurs, les grandes dimensions du véhicule le rendaient difficile à manœuvrer en milieu urbain.

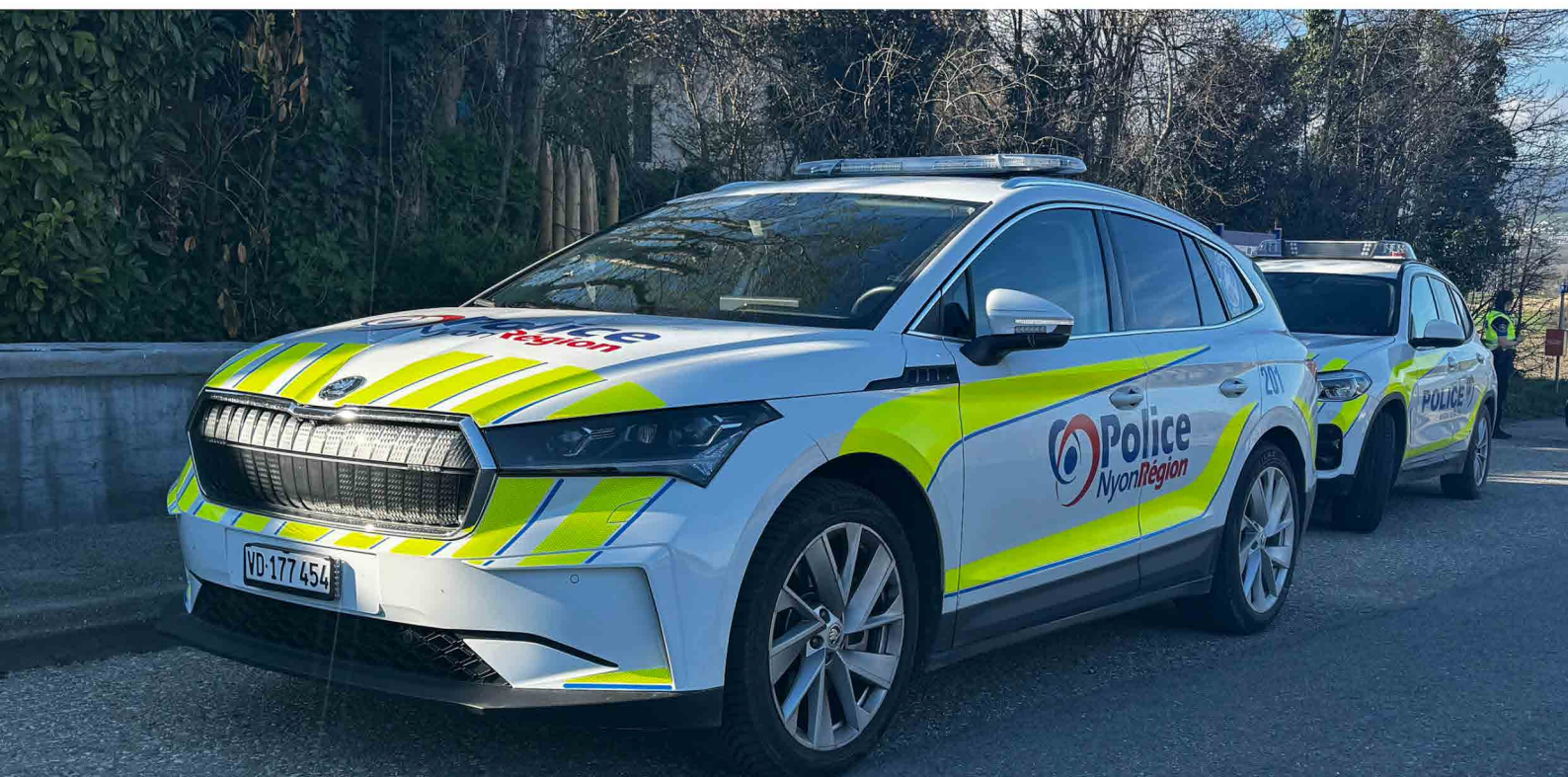


ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Afin de pouvoir à nouveau offrir à la population les services d'un stand de prévention et d'un poste de police mobile fonctionnel et accueillant, le remplacement de ce bus est apparu comme indispensable. Dans le but de gagner en manœuvrabilité et d'offrir une solution de transport plus souple au personnel de l'Unité, le choix d'un véhicule plus petit s'est imposé. Au terme du processus de sélection mettant en compétition divers modèles, le choix s'est porté sur un véhicule 100% électrique de type Mercedes-Benz EQV, en raison notamment de sa qualité élevée et de sa modularité remarquable. Le modèle choisi est équipé de sièges avant pivotables et d'une table, permettant d'accueillir confortablement citoyennes, citoyens et policières, policiers à son bord. Une alimentation électrique pour bureau mobile a été prévue, permettant d'utiliser des outils bureautiques standards de façon autonome. Par ailleurs, le bus est également équipé d'un auvent. Un nouveau concept graphique a été élaboré, pour un habillage extérieur attrayant. La PNR est convaincue que ce nouveau bus illustrera parfaitement l'image moderne, dynamique et accessible du corps qu'il représente.

Une voiture 100 % électrique pour assurer les interventions de Police Secours

S'agissant d'un véhicule d'intervention, la volonté de la PNR était d'acquérir une voiture 100% électrique. Afin de disposer d'éléments concrets permettant de définir des critères objectifs de sélection, notamment s'agissant de la motorisation des futurs véhicules d'intervention, il a été souhaité qu'un panel de véhicules éprouvent le terrain. Ainsi, de nombreux modèles de type SUV – particulièrement adapté aux besoins policiers – ont été évalués, tout d'abord sur le plan théorique. Fort de cette analyse, deux modèles ont été sélectionnés pour un essai de quelques jours en conditions réelles, au terme duquel le choix s'est porté sur la Skoda Enyaq. Ce véhicule s'est démarqué principalement en raison de son habitabilité et de la capacité de son coffre, permettant d'accueillir commodément les policières et policiers, leur équipement personnel, ainsi que l'ensemble du matériel nécessaire aux divers types d'interventions. Accessoirement, la PNR a pu bénéficier de l'opportunité d'acquérir un véhicule de démonstration à prix préférentiel. Cette voiture est d'ores et déjà en service à Police Secours et semble donner pleine satisfaction à ses utilisatrices et utilisateurs.



ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

DÉMÉNAGEMENT DE LA PNR : UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE POUR UNE POPULATION INFORMÉE

Le déménagement d'une institution aussi cruciale qu'un service de police implique des enjeux majeurs en termes de communication. L'objectif premier était de s'assurer que la population soit pleinement informée quant à la nouvelle localisation des services de police.

Malgré la mise en place d'une antenne provisoire à la place du Château à Nyon, une communication efficace demeurerait impérative afin d'éviter toute confusion et garantir le lien avec la population. Il convenait également d'expliquer en termes simples la collaboration qui prendrait place entre la PNR et la PCV et de présenter les avantages du premier poste mixte du canton.

Ainsi, plusieurs vecteurs ont été utilisés :

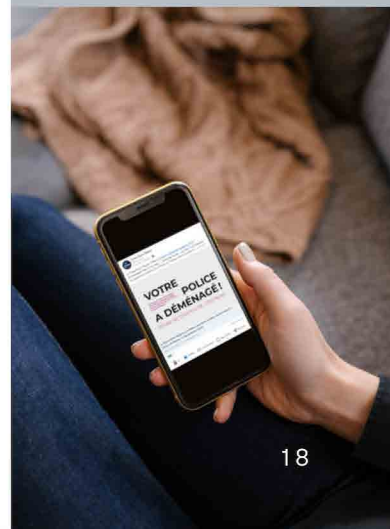
Communiqué de presse | un communiqué de presse a été rédigé et diffusé aux médias locaux, annonçant le déménagement de la PNR et fournissant des informations pratiques essentielles. Cette étape visait à garantir une couverture médiatique adéquate et à informer le public par le biais des canaux traditionnels. Cette information a notamment été diffusée dans le 24 Heures, le quotidien de La Côte, ainsi que sur les télévisions locales NRTV et Léman Bleu.

Communication en ligne | la PNR a utilisé son site internet comme un canal central pour diffuser les détails du déménagement. Ces informations ont également été relayées sur les sites internet des communes membres, renforçant ainsi la portée de la communication. La présence en ligne a été appuyée par des publications sur les réseaux sociaux tels que LinkedIn, Instagram et Facebook, soulignant l'importance de cette transition.

Affichage public | des affiches F4 ont été stratégiquement positionnées sur plus de 25 emplacements aux abords des routes de Nyon, Prangins et Crans, garantissant une visibilité maximale dans les trois communes. Cette approche physique a complété les efforts numériques et médiatiques, assurant une couverture étendue.

Tout-ménage | un tout-ménage, reprenant visuellement l'affichage public, a été envoyé à l'ensemble de la population des communes de Nyon, Prangins et Crans. Ce flyer comprenait des informations pratiques sur le nouveau CdP, garantissant ainsi que chaque foyer reçoive une communication directe et complète.

Mesures complémentaires et suivi | pour garantir une communication optimale en amont, un compte à rebours a été affiché dans les locaux de la PNR, avant le déménagement. Des affichages ont également été placés à l'entrée des anciens bureaux, soulignant l'emplacement du nouveau poste de police. La PNR a maintenu une communication régulière tout au long du processus, fournissant les mises à jour nécessaires et répondant aux préoccupations de la population.



ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

RESSOURCES HUMAINES

Arrivées 2023

Marine Fleischmann	Chargée de communication	01.04.23
Appointé Cyril Chollet	Policier	10.05.23
Carole Emmenegger	Assistante de Direction	01.06.23
Barbara Flückiger	Assistante administrative	01.06.23
Louis Pisinicca	Aspirant de police	01.09.23
Nicolas Bruni	Aspirant de police	01.09.23
Noa Aïm	Aspirant de police	01.09.23
Yann Bruscagin	Aspirant de police	01.09.23
Tamara Ramirez	Aspirante de police	01.09.23
Samuel Fernandez	Aspirant de police	01.09.23
Marine Voirol	Aspirante de police	01.09.23
Justine Miaz	Aspirante de police	01.09.23
Rigeeth Kandiah	Aspirant de police	01.09.23
Marida Njikam	Assistante RH (CDD)	01.09.23
Brigadière Aurélie Sudan	Policière	01.10.23
Nikil Mayor	Assistant de sécurité publique	01.11.23

Départs 2023

Laurence Dufour	Assistante du Cdt et Chargée de communication	31.01.23
Eléonore Walk	Assistante de sécurité publique	31.03.23
Appointé Johnny Ly	Policier	31.05.23
Brigadier Alain Morisod	Policier	31.05.23
Brigadière Dania Brillat	Policière	30.06.23
Sébastien Faillettaz	Secrétaire général	31.12.23

Jubilaires 2023

Coralie Bader	5 ans
Stéphanie Tercier	5 ans
Appointé Gaël Béni	5 ans
Appointé Adrien Bouisset	5 ans
Appointé Yoann Brugger	5 ans
Appointée Valérie Büchli	5 ans
Brigadier Sébastien Frossard	5 ans
Sergent Sergio Gomes	5 ans
Sergent-major Serge Henry	5 ans
Premier-lieutenant Stéphane Magnin	5 ans
Brigadière Cassandra Cochard	10 ans
Sergent Nicolas Grange	10 ans
Sergent Julien Guex	10 ans
Brigadier Thomas Jordi	10 ans
Sergent David Vauthey	15 ans
Adjudante Yannick Buffat	25 ans
Premier-lieutenant Stéphane Dessarzin	35 ans

ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ET NOUVEAUX DÉFIS DES RESSOURCES HUMAINES

Selon les données de l'OFS (Office Fédéral de la statistique), datant de 2019, les changements les plus marquants sur le marché de travail sont : 1/ une forte augmentation de la participation des femmes ; 2/ une plus forte mobilité professionnelle ; 3/ l'augmentation du niveau de formation, de qualification et de revenus ; 4/ le développement de différents modèles d'activités professionnelles.

Dans un contexte d'évolution sociétale, que ce soit sur le plan générationnel, démographique ou en termes d'espérance de vie, il est impératif d'améliorer et de moderniser le domaine de la sécurité publique en Suisse, et plus particulièrement dans le canton de Vaud, afin de s'aligner sur les tendances et les changements observés.

Contrairement à ce que l'on peut penser, cette étude démontre que les nouvelles générations accordent la même importance au travail que les générations antécédentes. Cependant, elles l'appréhendent différemment en mettant notamment l'accent sur leurs propres attentes et en ayant une conception polycentrique de l'existence de l'être humain et de son *modus vivendi*. Ces aspects séparent les baby-boomers des générations Y et Z.

La diversité socio-culturelle présente dans la population constitue également une réalité qu'il s'agit d'accueillir et de refléter dans les effectifs de la PNR.

Le recrutement policier à l'horizon 2030 - EVOPOL

La pénurie de ressources policières relève d'une problématique complexe qui impacte fortement l'ensemble des corps de police du canton et la capacité des forces de l'ordre à répondre aux besoins multiples et variés de la population dans son ensemble.

Dans ce contexte, le Conseil cantonal de sécurité (CCS) a démarré en 2022 la cellule « évolution du paysage policier vaudois – EVOPOL » afin de proposer la mise en place d'un processus d'évolution de la police coordonnée, à 10 ans, et de gérer un portefeuille de projets.

Pour ce qui concerne les ressources humaines, la première étape visait à établir un état des lieux du recrutement des aspirants et aspirantes de police ainsi que d'analyser les statistiques de turnover (personnes quittant le métier, changeant d'employeur etc.). Le but étant de photographier la situation actuelle afin de pouvoir identifier, dans un second temps, les pistes d'amélioration et de changement afin d'être une police plus moderne et durable, à l'image de la population.

Les enjeux principaux sont d'assurer l'adéquation entre les besoins en ressources humaines et les effectifs disponibles à l'horizon 2030, ainsi que de permettre à l'Organisation policière vaudoise (OPV) de garantir la quantité et la qualité des ressources policières. Il est également impératif de développer l'attractivité du métier, mais aussi des employeurs et du système. Cette attractivité doit tenir compte et intégrer une variété de critères, incluant la mobilité, la flexibilité (temps partiel, flexibilisation du temps de travail, « job sharing »), la transversalité des carrières et la possibilité d'accéder à des postes de cadre.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

L'évolution et l'adaptation au monde moderne font partie des priorités de la PNR, inscrites au cœur de ses préoccupations managériales. Dans ce contexte, la participation proactive de la PNR et sa contribution significative au projet « évolution du paysage policier vaudois – EVOPOL » ont été saluées et appréciées par l'OPV.

À la tête du GT Recrutement, le département des ressources humaines de la PNR s'engage ainsi à harmoniser les besoins immédiats et urgents des policiers et policières sur le terrain, tout en anticipant et identifiant ceux qui émergeront et deviendront imminents dans un avenir plus ou moins proche.

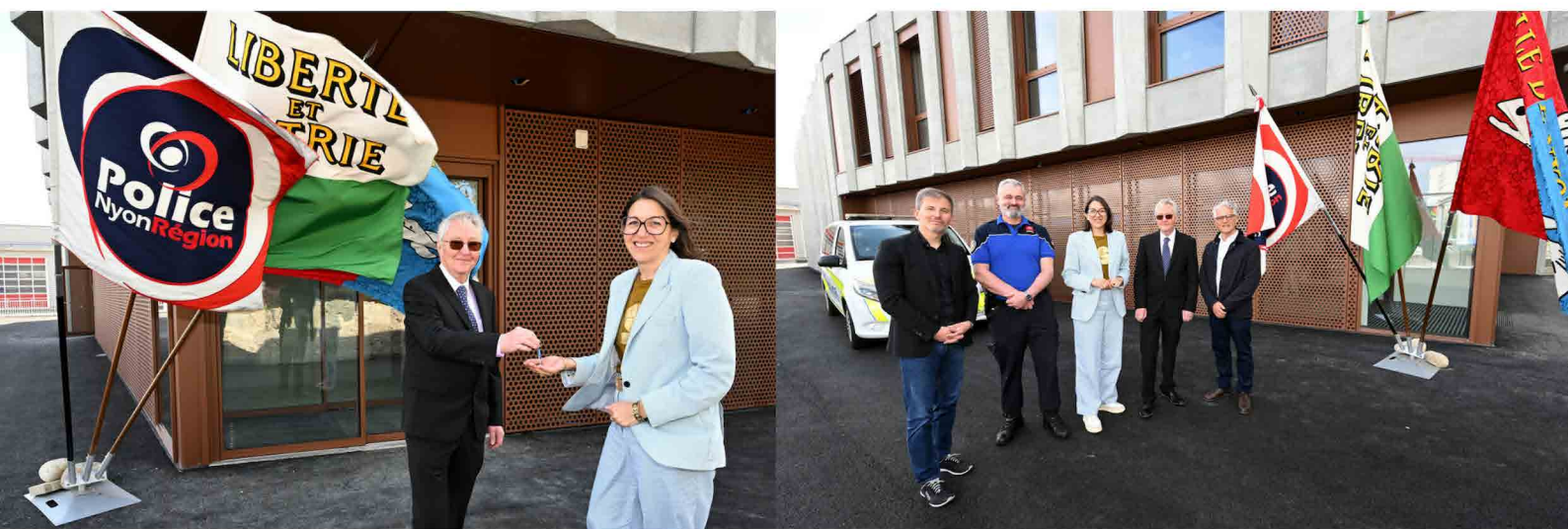


ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

LE NOUVEAU CENTRE DE POLICES : DE LA REMISE DES CLÉS À L'APPROPRIATION DES LIEUX

Remise des clés

Le 12 mai 2023, après une période d'anticipation marquée par la finalisation des travaux, les représentants de l'Association de communes « Police de la région de Nyon » ont reçu les clés du nouveau bâtiment des mains du Service d'Architecture de la Ville de Nyon. Parmi les bénéficiaires de cette remise officielle se trouvaient la Présidente du Comité de direction, Madame Roxane Faraut, le Commandant a.i Monsieur Christophe Schmidt, et le Secrétaire Général, Monsieur Sébastien Faillettaz.



Portes ouvertes

Le 13 mai 2023, un événement majeur a été organisé sous la forme d'une journée « portes ouvertes », accueillant les membres du Conseil intercommunal, les collaborateurs de la PNR et des communes membres ainsi que leur famille. Cette opportunité a permis à chacun de découvrir les nouveaux locaux, encore non aménagés, à cette date.



ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Emménagement

L'emménagement dans le tout nouveau "Centre de Polices" a eu lieu en juin 2023, en plusieurs phases clés. La complexité du déménagement de deux sites distincts (place du Château et route de Champ-Colin) et l'intégration de deux entités a mené à devoir prévoir le tout en trois étapes :

Première phase : les 8 et 9 juin 2023, ce sont les Services Généraux et le Secrétariat Général qui ont pris possession des lieux. Ces services étaient jusque-là situés dans les locaux au-dessus de la caserne du SDIS, à la route de Champ-Colin 4.

Deuxième phase : les 12 et 13 juin 2023, les services basés à la place du Château 10, soit l'entier du corps de police, ont intégré le CdP.

Troisième phase : les 14 et 15 juin 2023, la Police cantonale, avec ses deux entités (Gendarmerie et Police de sûreté), a rejoint les collaborateurs de la PNR et a investi ses locaux.

Si le déménagement s'est déroulé sur plusieurs jours, la mise en service de la nouvelle centrale d'appel constituait la priorité. La PNR s'est résolument engagée à maintenir un service ininterrompu, garantissant un niveau de prestation inchangé pour la population. Une coordination étroite a été mise en place avec les partenaires afin que les centrales (nouvelle et ancienne) fonctionnent en parallèle. Grâce à ces efforts concertés, la nouvelle centrale a pu être opérationnelle en moins d'une demi-journée.



ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Inauguration

L'inauguration officielle du CdP a eu lieu le 31 août 2023, après deux mois et demi d'exploitation. Cet événement a été marqué par la présence des autorités cantonales, notamment Monsieur Vassilis Venizelos, Conseiller d'État en charge de la Sécurité, et Madame Sylvie Bula, Commandante de la Police cantonale vaudoise. Quant aux autorités communales, elles étaient notamment représentées par les syndics des trois communes membres, ainsi que des membres du Conseil intercommunal et le CoDir au complet.



Premiers mois

Les quatre derniers mois de l'année 2023 ont permis aux collaboratrices et collaborateurs de s'imprégner des lieux et de les faire vivre harmonieusement. Pour ce faire, nombre de groupes de travail ont été mis en place afin de trouver des synergies, parfois des consensus, mais surtout d'imaginer une manière de travailler commune, à satisfaction de toutes et tous (cf. pages 14 et 15). Les premiers retours de la population sont d'ailleurs positifs, tant pour ce qui concerne la prise en charge dans les locaux, que s'agissant des réponses apportées à leurs requêtes.

DONNÉES CHIFFRÉES

INTERVENTIONS PAR COMMUNE EN 2023

ÉVÉNEMENTS	Actions Police Secours	Contrôles préventifs (spontanés et ordonnés)	Contrôles radar	Prévention scolaire	Gestion des troubles psychiatriques
Nyon	4'211	426	110	148	294
Prangins	484	88	40	15	138
Crans	282	45	28	7	12
TOTAL	4'977	559	178	170	444

ACCIDENTS CIRCULATION	Domage simple	Avec blessures corporelles	Mortel	Avec fuite	Avec ivresse qualifiée	Constats à l'amiable
Nyon	17	37	2	33	11	193
Prangins	8	6	0	4	2	20
Crans	2	3	0	1	0	6
TOTAL	27	46	2	38	13	219

CONDUITE SOUS EMPRISE	Ivresses non-qualifiées	Ivresses qualifiées	Stupéfiants / médicaments
Nyon	22	40	10
Prangins	5	9	1
Crans	3	5	3
TOTAL	30	54	14

INTÉGRITÉ CORPORELLE	Lésions corporelles simples et graves	Voies de fait/bagarres	Brigandages (vols avec violence physique)	Violences domestiques
Nyon	5	71	5	25
Prangins	0	3	1	2
Crans	2	3	0	1
TOTAL	7	77	6	28

DONNÉES CHIFFRÉES

VOLS	Vols simples / qualifiés	Vols par effraction / par introduction clandestine	Vols de véhicules*	Cybercrimes
Nyon	228	314	117	113
Prangins	6	41	6	15
Crans	2	42	5	5
TOTAL	236	397	128	133

*Véhicules 2 et 4 roues, comprenant : motos, scooters, cycles normaux et électriques, trottinettes, vols de plaques

INFRACTIONS CONTRE LE PATRIMOINE	Dommages à la propriété	Incendies intentionnels
Nyon	135	28
Prangins	28	7
Crans	12	0
TOTAL	175	35

TROUBLES DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	Nuisances sonores	Attroupements (sans littering)	Littering (avec attroupement)
Nyon	255	39	32
Prangins	29	2	1
Crans	20	0	0
TOTAL	304	41	33

DIVERS	Violences contre fonctionnaires	Infractions LEI	Contrôles CFF sur demande TPO*
Nyon	7	33	87
Prangins	0	6	n/a
Crans	0	3	n/a
TOTAL	7	42	87

*Uniquement sur la commune de Nyon en raison de la gare CFF

DONNÉES CHIFFRÉES

STUPÉFIANTS	Amendes d'ordre (AO) *	Dénonciations **	Saisies	Engagements chiens (territoire PNR)
Ensemble des communes	3	17	66	32

*Les AO concernent uniquement la population majeure prise sur le vif en train de fumer

**Les dénonciations concernent uniquement les mineurs pris sur le vif en train de fumer et/ou la détention de 10gr+ (mineurs et majeurs confondus)

ÉVÉNEMENTS HORS SECTEUR PNR	Plaintes	Accidents	Permanences chiens	Demandes guichet
	447	15	16	107



DONNÉES CHIFFRÉES

TENDANCES SUR TROIS ANS (2021 - 2023)

Pour l'ensemble du territoire

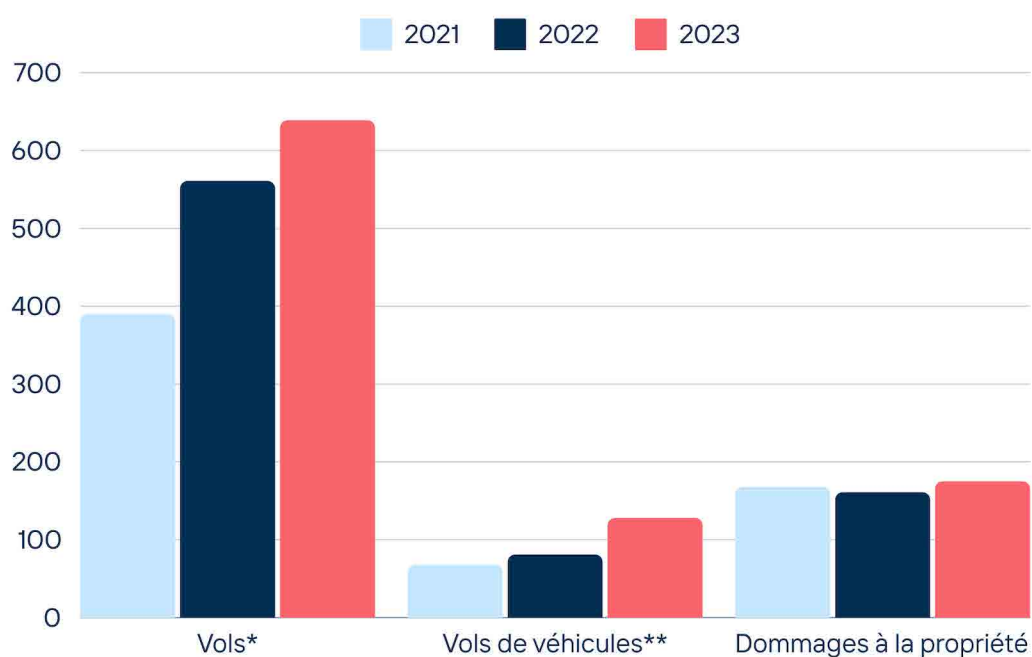
INTÉGRITÉ CORPORELLE	Lésions corporelles	Voies de fait	Contrôles radar
2021	13	70	4
2022	20	80	4
2023	7	77	6

Pour l'ensemble du territoire

INFRACTIONS CONTRE LE PATRIMOINE	Vols*	Vols de véhicules**	Dommages à la propriété
2021	390	68	168
2022	561	81	161
2023	639	128	175

*Vols simples / qualifiés / par effraction / par introduction clandestine / brigandages

**Véhicules 2 et 4 roues, comprenant : motos, scooters, cycles normaux et électriques, trottinettes, vols de plaques



DONNÉES CHIFFRÉES

Pour l'ensemble du territoire

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION*		VIOLENCES DOMESTIQUES	
2021	91	2021	33
2022	108	2022	30
2023	126	2023	28

*hors accidents avec stupéfiants / hors accidents avec constats à l'amiable

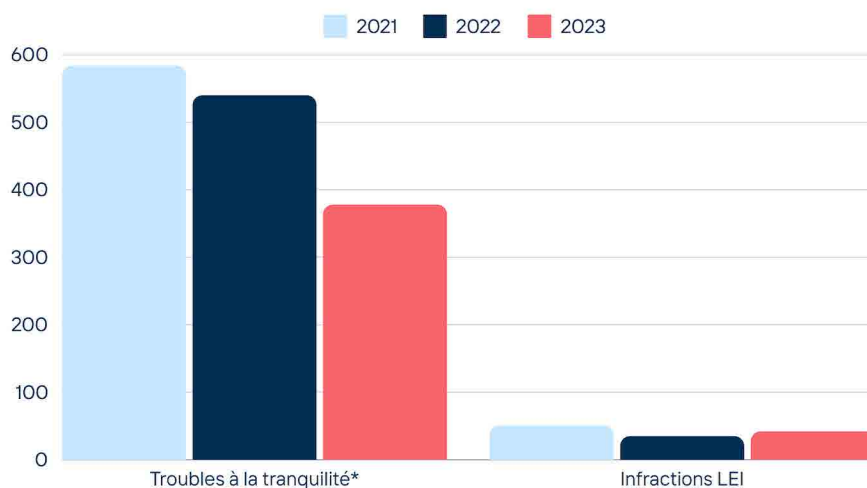
Pour l'ensemble du territoire

DIVERS I	Incendies intentionnels	Violences / menaces contre fonctionnaire
2021	30	9
2022	41	4
2023	35	7

Pour l'ensemble du territoire

DIVERS II	Troubles de la tranquillité*	Infractions LEI	Services au guichet (poste Château)
2021	584	51	673
2022	540	35	717
2023	378	42	735

*comprend les nuisances sonores, le littering et les attroupements (sans littering)



DONNÉES CHIFFRÉES

RADAR

Nombre de contrôles par commune

CONTRÔLES RADAR MOBILE ET SEMI-STATIONNAIRE	Radar embarqué / trépied (mobile)	TruCAM® (mobile)	Remorque (semi-stationnaire)
Nyon	26	116	810 heures en 9 contrôles
Prangins	11	42	171 heures en 2 contrôles
Crans	10	20	100 heures en 1 contrôle
TOTAL	47	178	1'081 heures en 12 contrôles

Nombre de contrôles par commune

RADAR MOBILE	Véhicules contrôlés*	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infraction*	Taux d'infraction véhicules immatriculés hors territoire PNR
Nyon	43'871	4'399	6.07%	68%
Prangins	19'627	1'960	7.50%	73%
Crans	15'777	1'818	8.69%	74%
TOTAL	79'275	8'177	6.95%	71%

*à l'exclusion des contrôles de la vitesse effectué avec la TruCAM®

RADAR FIXE	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infraction	Taux d'infraction véhicules immatriculés hors territoire PNR
Nyon	6'609'872	5'218	0.08%	76%
Prangins	3'314'273	35'488	1.05%	89%
Crans	762'734	6'963	0.88%	87%
TOTAL	10'686'879	47'669	0.53%	87%

REMORQUE RADAR	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infraction	Taux d'infraction véhicules immatriculés hors territoire PNR
Nyon	263'839	2'509	0.91%	77%
Prangins	62'991	969	1.37%	78%
Crans	33'405	1'261	3.77%	87%
TOTAL	360'235	4'739	1.22%	80%

DONNÉES CHIFFRÉES

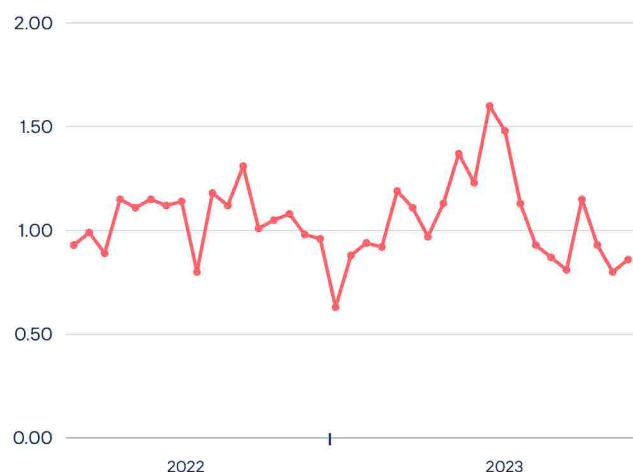
Tendances 2021-2023 - ensemble du territoire

RADAR MOBILE	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infraction	Taux d'infraction véhicules immatriculés hors territoire PNR
2021	123'495	12'049	6.49%	69%
2022	107'507	9'042	5.64%	72%
2023	79'275	8'177	6.95%	71%

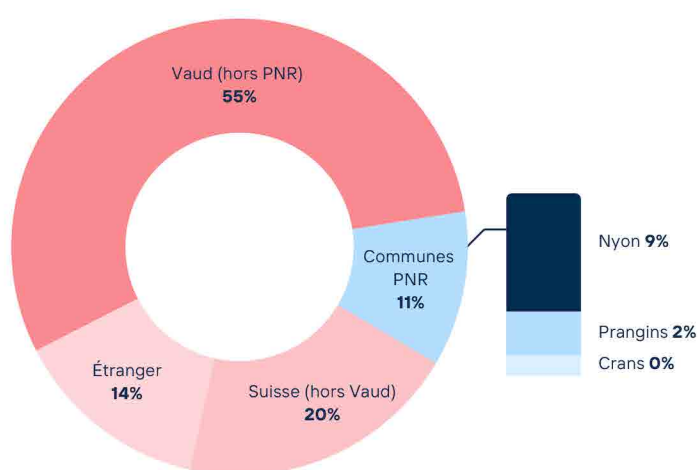
RADAR FIXE	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infraction	Taux d'infraction véhicules immatriculés hors territoire PNR
2021	9'707'570	33'200	0.45%	83%
2022	9'525'764	31'819	0.42%	85%
2023	10'686'879	47'669	0.53%	87%

REMORQUE RADAR	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infraction	Taux d'infraction véhicules immatriculés hors territoire PNR
2021	390'470	10'209	3.26%	78%
2022	936'580	14'917	1.93%	78%
2023	360'235	4'739	1.22%	80%

Taux d'infraction du radar fixe
Tour d'Eau à Prangins - zone 50 km/h



Provenance des infractions du radar fixe
Tour d'Eau à Prangins - zone 50 km/h



UNITÉ PRÉVENTION ET PROXIMITÉ

Le personnel de l'Unité prévention et proximité, spécialement formé pour intervenir dans les classes, a visité tous les élèves scolarisés dans les trois communes de l'Association, dès le 1^{er} niveau Harmos, soit environ **4'000 enfants et adolescents** qui ont pu bénéficier des programmes de prévention en milieu scolaire.

Nyon



- 15 campagnes d'affichage de prévention routière
- Campagne spécifique pour la rentrée scolaire
- Diffusion numérique de capsules de prévention sur les totems du centre commercial de La Combe
- Trois conférences à l'intention des seniors sur les thèmes des vols et du danger d'Internet
- Présentation du métier de policier-ère lors de la journée Oser tous les métiers (JOM)
- Quotidiennement : patrouilles de proximité en sus de Police Secours
- Actions de prévention dans les transports publics (NSTCM et TPN)
- Sensibilisation des habitant-e-s dont les maisons ne sont pas éclairées en soirée, en prévention de cambriolages
- Stand d'information lors de la soirée d'accueil des nouveaux-elles habitant-e-s
- Stand de prévention lors du Paléo Festival en collaboration avec la Police cantonale vaudoise.
- Stand de prévention dans les centres commerciaux

Prangins



- six campagnes d'affichage de prévention routière
- Campagne spécifique pour la rentrée scolaire
- Quotidiennement : patrouilles de proximité en sus de Police Secours
- Stand d'information lors de la soirée d'accueil des nouveaux-elles habitant-e-s
- Actions de prévention dans les transports publics (NSTCM et TPN)
- Sensibilisation des habitant-e-s dont les maisons ne sont pas éclairées en soirée, en prévention de cambriolages
- 26 rapports de naturalisation ont été rédigés par le policier îlotier
- Participation Préfecture/police à la soirée des parents d'élèves

Crans



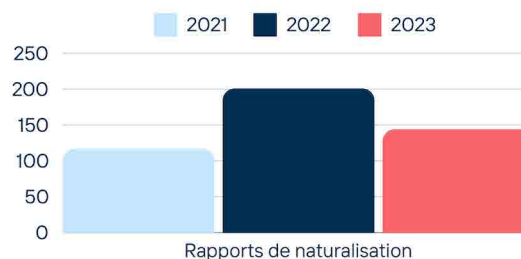
- six campagnes d'affichage de prévention routière
- Campagne spécifique pour la rentrée scolaire
- Quotidiennement : patrouilles de proximité en sus de Police Secours
- Sensibilisation des habitant-e-s dont les maisons ne sont pas éclairées en soirée, en prévention de cambriolages
- neuf rapports de naturalisation ont été rédigés par le policier îlotier
- Patrouille pédestre de proximité lors des quatre soirées du Caribana Festival

DONNÉES CHIFFRÉES

NATURALISATIONS

RAPPORTS DE NATURALISATION

2021	117
2022	201
2023	144



CHANCELLERIE

AMENDES D'ORDRE AO délivrées

2021	57'680
2022	70'339
2023	71'879



COMMISSION DE POLICE

ORDONNANCES PÉNALES	AO impayées (converties)	Infractions au RIGP/RGP*	Stationnement sur une parcelle privée (violation d'une mise à ban)	Infractions au Règlement général sur les déchets
Nyon	1'965	111	1'462	106
Prangins	1'438	9	17	5
Crans	565	8	18	3
TOTAL	3'968	128	1'497	114

*Règlement intercommunal général de police / Règlement général de police (par commune)

DIVERS

Courant 2023, **2'682** commandements de payer ont été notifiés dans les trois communes de la PNR, **2'284** l'avaient été en 2022.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association « Police de la Région de Nyon »,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de direction ;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

- La gestion de l'exercice 2023 et en donne décharge au Comité de direction.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION



La Présidente
R. Faraut



Le Secrétaire général a.i
I. Ramel



PRESTATION DE SERVICE

POLICE

POLICE

POLICE

POLICE



WWW.POLICE-NYON-REGION.CH